

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2016 – 20 h 30

PRÉSENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Jean-Jacques LANDRIEUX - Céline THEVENOUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BURFIN ➡ procuration à Melvyn GIRAULT
Frédéric GIROUD ➡ procuration à Simon ALBERT
Christophe DEGLISE.

Date de convocation : 16 janvier 2016

Secrétaire de séance : Jocelyne DESCOLLONGES.

I/ COMPTE RENDU 16 DECEMBRE 2015

Les Conseillers Municipaux à l'unanimité valident le compte- rendu de la séance du 16 décembre 2015.

II/ FINANCES COMMUNALES

1 - Ouverture des crédits d'investissement :

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2016, des dépenses d'investissement dans la limite du tiers des dépenses engagées au budget 2015 soit :

- pour le budget principal : 71.993 €
- pour le budget eau : 37.171 €
- pour le budget assainissement : 26.592 €

2 - Rôles eau et assainissement :

Des dysfonctionnements de logiciel sont intervenus lors de la facturation des consommations eau et assainissement (2^{ème} semestre 2015) des abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique.

Les prélèvements n'ont pu être effectués en temps voulu. Les services de la trésorerie font le nécessaire pour régulariser la situation du règlement des redevances eau et assainissement du 2^{ème} semestre 2015.

Au vu des difficultés de traitement des « prélèvements automatiques » la question du maintien de cette procédure se pose. A voir avec la trésorerie et le prestataire logiciel.

Se pose également la question du nombre de relevés annuels le plus approprié. Evaluation de la procédure appropriée à déterminer par les parties prenantes avant la fin du 1^{er} trimestre 2016.

3 - Budgets 2016 :

Pour la réunion préparatoire à l'établissement des budgets, les conseillers auront à mener une réflexion sur les orientations budgétaires 2016 :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- réalisations à court et moyen termes, à envisager
- acquisition/cessions de biens communaux à envisager

III/ AFFAIRES SCOLAIRES

En application de la réglementation, les accès dans l'enceinte/locaux du groupe scolaire durant les heures de cours et de garderie périscolaire doivent être contrôlés/fermés.

A cet effet le portillon serait à équiper d'une serrure électrique avec visiophones pour un coût de 4853 € HT. De même un système de communication entre le bureau de la Directrice et les 5 classes, approprié en cas de situation de confinement, est demandé par la Directrice – coût d'une liaison par interphone : 1945 € HT.

Le conseil municipal retient le principe d'installer des équipements de contrôle des accès au groupe scolaire et de communication interne.

IV/ VOIRIE - RESEAUX DIVERS

- Aménagement traversée du Bourg

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du document transmis par l'Agence Départementale d'Ingénierie présentant le projet d'aménagement de la RD 79 dans la traversée du bourg, et de l'estimation sommaire des dépenses à envisager.

Monsieur le Maire rappelle les divers échanges entre les intervenants concernant le phasage du projet par rapport à la mise en œuvre du revêtement de la RD79.

Le conseil municipal décide de poursuivre l'étude globale de faisabilité du projet avec une évaluation du coût des travaux, principaux et connexes, par secteur.

V/ TRAVAUX DIVERS REALISES, EN COURS

- A Millieu, reprise du soutènement de la chaussée au niveau du four communal (érosion due à l'écoulement du ruisseau)

- Suite aux inondations du printemps dernier, les points posant problèmes ont été listés. Le curage des ruisseaux/aqueducs, pour la partie incombant à la commune, est en cours.

Pour les berges/rives des ruisseaux il est de la responsabilité des propriétaires riverains d'entretenir/nettoyer celles-ci de façon qu'il n'y ait pas d'obstacles (arbres, souches...) qui perturbent le bon écoulement des eaux.

- Remplacement des membranes géotextiles dégradées sur toutes les stations de lagunage.

- Curage à envisager de la station de lagunage de Pré Seignieu

- La digitalisation de l'ensemble du réseau d'assainissement est en cours. Toutes les données « terrain » sont relevées/collectées par le cabinet GSM avec l'appui soutenu des adjoints en charge des réseaux.

VI/ URBANISME

- PLU : Elaboration

Le bureau d'étude a été choisi en décembre. Le délai de recours pour les candidats non retenus étant écoulé, les travaux d'élaboration sont à démarrer.

- Terrains à construire

- La Taline : l'élaboration du document d'urbanisme pour 2 lots se poursuit.
- Certelles Nord (réalisation privée) : l'élaboration d'un permis d'aménagement, en concertation avec les services de la commune et de la DDT, se poursuit.
- Révision du SCOT BUCOPA

M. le Maire communique aux conseillers municipaux des extraits du Projet d'Aménagement et de Développement (PADD) concernant, notamment, les prévisions de consommation d'espaces sur la période 2016-2030 sur notre territoire de la CCRCP.

Au PADD fera suite le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui sera présenté aux habitants du territoire du BUCOPA lors de réunions publiques.

Lien <https://www.bucopa.fr/wp-content/uploads/BUCOPA-DD-janvier2016.pdf>

VII/ AGENDA D'ACCESSIBILITE

- Le dépôt de la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé a été enregistré fin décembre 2015 à la DDT à Bourg-en-Bresse.
- Le programme de mise en accessibilité des établissements et lieux recevant du public sera échelonné sur 6 ans ; sur le budget 2016 une somme de 30.000 € sera à provisionner pour débiter les travaux.
- Une demande de dérogation est à envisager pour les locaux de la gendarmerie, au vu de sa faible fréquentation et de la faible surface « ouverte » au public.

VIII/ COMMUNAUTE DE COMMUNES

- La réunion prévue à la demande de M. le Préfet avec les élus des 3 communautés de communes avait été annulée au dernier moment par M. le Préfet, suite aux réticences formulées par la CCPA qui n'estime pas pertinent un rapprochement avant 2020.
- La CCRCP renouvelle sa demande de rejoindre la CCPA au 1^{er} janvier 2017 et sa demande, auprès de M. le Préfet, d'une rencontre sur notre territoire.
- Le projet de fusion, élaboré par M. le Préfet, sera présenté et débattu à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale(CDCI) du 18 février 2016.

IX/ DIVERS

- **Rix / RD19** : Sécurisation ramassage scolaire et sortie de véhicules.

Après de multiples réunions/concertations il a été arrêté :

- Depuis la reprise des écoles, début janvier, le ramassage, le matin, des élèves collège et lycée se fait par un bus de petit gabarit qui achemine les élèves vers un point de rabattement à Groslée où ces élèves sont repris par le bus assurant la ligne jusqu'à Belley.

- L'aménagement de la bordure de route RD19 (pose de bordures, sur environ 50 mètres dans le virage)
- Pose de panneaux avec feux clignotants signalant un danger particulier : ramassage scolaire et sortie d'engins agricoles de l'entreprise de machines agricoles.

- Démographie médicale

Elaboration du projet de santé du secteur de Serrières-de-Briord à Brégnier-Cordon – Pôle de santé Bugey-Rives du Rhône.

Il a été communiqué aux conseillers municipaux le document de synthèse des échanges de la réunion du 14 janvier 2016. Lors de cette réunion le maire de Lhuis a confirmé aux membres présents que la commune de Lhuis a la volonté de continuer d'affecter au départ, d'ici quelques années, du médecin en place, le bâtiment en service au même usage qu'actuellement.

Il est bon de rappeler que cela fait plus de 40 ans que la commune de Lhuis met à la disposition des praticiens successifs ce bâtiment communal dédié à l'activité de médecins.

Il est à mentionner également qu'une activité de médecine (médecin coordonnateur, médecins traitants) sera à assurer régulièrement sur la commune, à la MAPA.

- Recensement

Après la phase recherche/recrutement les opérations de recensement ont été confiées à Mme Gisèle VIVIER, habitante de Lhuis et à M. Gérald VARVIER, employé communal.

Le coordination est assurée par M. Bernard VIVIER, élu de la commune.

Suite au bon travail préparatoire du coordonnateur les opérations « terrain » des 2 agents recenseurs ont démarré sous de bons auspices.

- Rencontre avec les gérants du restaurant « Le Relais des Grangeons »

M. le Maire rend compte à l'assemblée de l'entretien avec les gérants en ce début d'année. Objectif de l'entretien : échanger sur les conditions/perspectives d'exploitation.

- Assurances

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'en fin d'année 2015 il a souscrit aux conditions présentées par le Crédit Agricole associé à la SMACL pour couvrir les risques de la Protection Juridique de la commune. Ainsi pour l'année 2016 tous les risques sont assurés.

- Désignation d'un assistant de prévention

En application de la réglementation le conseil municipal, par délibération, a décidé de créer la fonction d'assistant de prévention. Pour cette fonction il est fait appel, parmi les agents en place, au volontariat et à un personnel ayant une réelle affinité avec le domaine de la prévention.

Une formation préalable à la prise de fonction et une formation continue sont à suivre.

- Incivilités

Des dépôts sauvages d'ordures, souvent déchets provenant de travaux de construction, sont régulièrement constatés sur notre commune.

Lorsque l'auteur peut être identifié il sera poursuivi par les voies légales.

- Echo de Lhuis distribué en fin d'année

Le conseil municipal remercie les donateurs qui ont contribué par leur encart publicitaire à l'élaboration de l'Echo de Lhuis.

A la rubrique Etat Civil/décès : il a été omis de mentionner le nom de Mme Juliette BONSACQUET, décédée le 10 juillet 2015. Nous prions la famille de nous en excuser.

- Entrepôt de la Gare

Le hangar en bois faisant partie de l'histoire locale sera à réhabiliter en conservant ses spécificités et son caractère.

- Local Entreprise Bordel sur la place des Anciens Combattants

La convention entre l'entreprise Bordel et la commune n'a à ce jour toujours pas été signée. Si ce projet de convention devait rester sans suites, il y aurait lieu de revoir la question du devenir de ce local.

- Appartement Mairie

Le T4 (80m²) situé au 2^{ème} étage de la Mairie est disponible à compter du 1^{er} février 2016. Le prix du loyer est fixé à 450 €.T.

- Visite du médecin du service de la médecine préventive

M. le Maire rend compte de la visite du médecin le 07.01.2016 et du contenu de la fiche de risques professionnels établie suite à cette visite.

- Déchaîne ton cœur

Passage de la course cycliste samedi 30 avril 2016. Il est fait appel à quelques bénévoles pour tenir le point de ravitaillement sur la place de la Mairie.

- Recensement

au 1^{er} janvier 2016 la population légale totale est de 895 habitants (données INSEE).

- Remerciements

M. le Maire donne lecture des courriers :

- de remerciements de diverses associations pour l'aide matérielle et/ou financière accordée en 2015
- de remerciements d'administrés pour l'attribution du colis de fin d'année
- de vœux et remerciements d'administrés pour la gestion de notre commune

- Barrage de Verbois

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui a dirigé l'enquête publique qui portait sur les opérations de gestion des sédiments du barrage de Verbois est à la disposition du public en mairie.

Après avoir épuisé l'ordre du jour la séance est levée à 23h15. Compte rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.